



UP - 27-29 Av. des Louvresses - 92230 Gennevilliers
Société Coopérative et Participative à forme anonyme et capital variable
Immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 642044366
SIRET 642 044 366 000 69 - TVA intracommunautaire FR36642044366
Code NAF APE 6619 B



GENNEVILLIERS, le 26.06.2023

Vos références

N° Compte Client UP-A1-00846526
Code remettant 2142394
Siret 91461163700028
N° TVA intracommunautaire
FR94914611637
Contact NATHALIE BOUZOU
Facture N° FA-003929760

SARL FOURNIL D ASSIER
LE FOURNIL D ASSIER
350 Route GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER

SARL FOURNIL D ASSIER
LE FOURNIL D ASSIER
350 ROUTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER

FACTURE

Frais de prestation

Détail des prestations au verso

Montant total HT	0,19 €
Montant TVA 20 %	0,04 €

TOTAL NET A PAYER (TTC) 0,23 €

Nous contacter



Service Clients Commerçants

0 825 084 288

Service 0,20 € / min
+ prix appel



reseau.repas@up.coop



moncommerce.up.coop

Mode de paiement : Compensation ou à payer

Délai de paiement : A réception de la facture

Pour identifier votre règlement, indiquez dans l'intitulé UP-A1-00846526_FA-003929760
Les factures sont payées comptant sans escompte.

1/2

Coupon à joindre pour tout courrier concernant ce document



Adresse de retour

UP
Service Clients Commerçants
27-29 Avenue des Louvresses TSA 51110
92621 GENNEVILLIERS CEDEX

Vos références

N° Compte Client : UP-A1-00846526
Facture n° : FA-003929760
Total TTC Net à Payer : 0,23 €

Détail des prestations

	BASE DE FACTURATION	QUANTITE	TARIF PUBLIC HT € ou %	MONTANT TOTAL HT	TAUX TVA
Frais d'autorisation et de traitement	3,20 €		0,50 %	0,02 €	20 %
Frais d'accès au réseau		1	0,06 €	0,06 €	20 %
Commission d'apport d'affaires	3,20 €		3,45 %	0,11 €	20 %

TVA acquittée sur les débits

En cas de retard de paiement UP peut appliquer des pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Ces pénalités sont exigibles le mois suivant le jour, suivant la date de paiement sur simple demande.

En outre, en cas de retard de paiement, le Client sera en plein droit débiteur à l'égard de UP d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement, étant entendu que UP pourra refacturer au client, sur présentation de justificatifs, tous les frais engagés au titre du recouvrement.

2/2



L'astuce : Pour régler une facture non compensée, n'hésitez pas à nous faire un virement sur le compte bancaire ci-dessous :

Indiquez dans le libellé de votre virement : UP-A1-00846526_FA-003929760
Coordonnées bancaires
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0241 0098 784
BIC : CCOPFRPPXXX



Nos produits papier sont
certifiés PEFC 100% -
BV / Cdc / 6022902

